



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 29 septembre 2023– 20h10

Maison AST place du calvaire 28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

Le comité départemental de Tir d'Eure-et-Loir, nommé CDTEL, association loi 1901 dont les coordonnées sont les suivantes :

Référence de l'association : W281001848.

Déclaration en Préfecture de Chartres le 26 décembre 1979 récépissé 6109.

Siège social : CDTEL, chez Monsieur Guy GUILLON,

12 rue la Maladrerie 28140 Orgères-en-Beauce.

Affiliation à la Fédération Française de Tir sous le numéro 8623.

N° SIRET : 447 591 827 00012.

Code APE : 926-C.

Référence bancaire : BPVF Châteaudun FR76-1870-7000-0500-1192-1098-732.

Le comité a tenu son Assemblée Générale ordinaire.

Neuf sociétés sont représentées.

SOCIETES REPRESENTEES	REPRESENTANTS
Amicale de Lucé tir	M BEAUVAIS Éric
Avenir Sportif du Thymerais	Mme JUILLET.DORDET Marie Christine
Amicale de Chuisnes	THOMASSAINT Martine
Bonneval Tir	M BOUTROUE Emmanuel
La Fraternelle de Boutigny	M PINGAUX Raphaël
Société de Tir de Dreux	M CARRE Bruno
Tir Dunois Châteaudun	M GAUCHARD Jean Michel
AATS	M BORGHI Bruno
ASTL Magnum 28	M DAULNE Laurent
SOCIETE ABSENTE	REPRESENTANT
La Cible Luraysienne	M Callot Guy

Membres du Comité

Présents : Mme Thomassaint, M. Borghi, Boutroue, Bretault, Carré, Deschamps, François, Guillon, Leconte, Marin, Pingaux, Viandier.

Excusés : Mme Pouillier, M Borghi Bruno, M. Joseph.
Le quorum étant atteint, l'assemblée Générale peut commencer.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT GUY GUILLON

Je remercie l'AST de Châteauneuf en Thymerais qui nous permet d'être ici ce soir.

Je remercie tous les participants ici présents, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents.

Madame et Messieurs les membres du conseil d'administration, Mesdames et Messieurs les tireurs et Mesdames et Messieurs.

Nous avons l'honneur de compter parmi nos tireurs un champion du monde par équipe Etienne Laboute en Rimfire.

Fait marquant notre ami Jean-François a quitté notre région afin de passer sa retraite auprès de ses enfants dans le sud. Le comité lui a offert un cadeau de départ qu'il appréciera, j'en suis sûr !

Nous avons provisionné 3000 € afin d'aider 3 clubs à la réalisation de divers travaux ou achat de matériel :

Chuisnes : Achat carabine 10m 1000,00 € provision financière (versée)

Boutigny : Achat carabine 10m 1000,00 € provision financière

Châteauneuf : Achat pistolet 10m 1000,00 € provision financière

L'année prochaine, si nos finances nous le permettent, nous aiderons d'autres clubs suivant leurs besoins.

- Finances :

La situation financière est bonne, notre trésorier Michel François vous en dira plus lors de la présentation des comptes.

Je renouvelle ma demande d'un trésorier adjoint afin de permettre la succession de Michel.

- GS

Patrice vous présentera les dates des différents championnats d'hivers ainsi que les graphiques des différentes participations aux championnats.

- Arbitrage

Jean François étant parti, je vous ferai le bilan des arbitres et arbitrages du département.

- Challenges

Raphaël développera les différents résultats

- Point licences :

Nous avons 1695 licenciés en fin de saison 2022/2023

Continuons à diffuser nos informations et nos recrutements afin de montrer qu'il est possible, malgré les contraintes de toutes sortes de pratiquer notre sport.

- Site du comité et page Facebook

Stéphane vous fera le bilan.

- Bénévolat : les bénévoles sont le moteur des clubs sans eux, il n'y aurait pas de bons fonctionnements ni d'ouvertures de permanences !
Il est dommage que dans nos clubs, il y ait de plus en plus, de licenciés consommateurs.
N'oublions pas que du jour au lendemain s'il n'y a plus de bénévoles et que les clubs doivent faire appel à des employés combien seront prêt à payer une licence incluant les salaires de ceux-ci.
Il est indispensable que plus de tireurs participent aux championnats départementaux et aux échelons supérieurs de la compétition si nous voulons rester crédibles vis-à-vis des instances officielles. C'est le sens de toute notre action. C'est aussi la justification de la détention des armes classées. J'encourage tous nos tireurs que ce soit de loisirs, ainsi que les tireurs de compétitions à faire vivre notre sport.

Je vous invite à la fin de cette assemblée à un pot de l'amitié (les petits fours sont faits par Christelle, Marie Christine et Martine) Merci à elles 3.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite une bonne Assemblée Générale ainsi qu'une bonne année sportive

Guy Guillon

Président du CDTEL



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Point financier : par FRANCOIS Michel

- Le rapport du contrôleur aux comptes, Monsieur Riedin, confirme l'exactitude des chiffres présentés. Monsieur François Michel nous fait part du rapport financier de la saison 2022/2023.
- Le bilan est positif de **214,05 €**, avec une situation nette de **13604,68 €**. Par rapport au budget prévisionnel, on peut faire les remarques suivantes :

Recettes

- En recette les encaissements de cotisation **6780 €**, engagements championnats **3168 €** subvention conseil départemental **2000 €** et les intérêts du livret **195,73 €**
Soit **12143,73 €**

Dépenses

- Les frais généraux **3960,28 €** fonctionnement de **9406,13€** et investissements achats de matériels et logiciels informatiques de **2453,55 €** pour un total de **11859,68 €**
Achat de 2 ordinateurs portables et d'une tablette.

Budget prévisionnel 2023/2024

- Nous avons établi un budget prudent, basé sur celui passé, avec un total de recettes de **12600 €** le Conseil Départemental devrait maintenir son soutien.
- Notre capacité d'investissement augmente soit une prévision de **3400 €**.
- L'assemblée renouvelle les nominations de M. Riedin Guillaume et Daulne Laurent comme vérificateur aux comptes.
- Trois clubs vont recevoir une aide de 1000 €.
 - CHUISNES pour l'achat d'une carabine.
 - BOUTIGNY pour l'achat d'une carabine.
 - CHATEAUNEUF pour l'achat d'un pistolet.
- Le président propose une augmentation de 2 € pour les engagements compétitions, soit 10€. Accepté à l'unanimité par l'assemblée.
- Le président propose une augmentation de 1 € sur le tarif des licences, soit 5€. Accepté à l'unanimité par l'assemblée.
- Le quitus au trésorier est voté à l'unanimité.

Bilan arbitrage par GUY GUILLON:

- Jean François ayant quitté la région, Guy est nommé responsable arbitrage dans l'attente d'un éventuel candidat à ce poste.
- Le Président rappelle qu'« être arbitre c'est bien, mais arbitrer c'est mieux ».
- Après un point sur la liste des arbitres officielles du département, seulement 13 arbitres sont opérationnels, d'où l'importance à inciter et à recruter des arbitres de clubs et départementaux.

- Il nous informe de la titularisation d'un nouvel arbitre départemental en ISSF : DUPONT Laurent.
- Plusieurs réunions de mise à niveau sur certaines disciplines sont programmées dont une le 28 octobre concernant le 10 M.
- Un petit rappel sur le règlement pour les coaches, tireurs et arbitres le port du JEAN BLEU EST INTERDI SUR LE PAS DE TIR.
- Le contrôle des armes est redevenu OBLIGATOIRE pour toutes les disciplines.

GS : par Patrice MARIN

- Patrice Marin nous présente des tableaux sous forme de camembert la participation des clubs aux différents championnats départementaux et régionaux.
- Des tableaux pour la répartition des clubs.

Challenge Claude Lachaud : par PINGAUX Raphaël

- Raphaël nous donne un bilan détaillé sur le nombre de participants au challenge, sur la répartition des catégories, sur la moyenne des points par catégorie d'âge.
- Un petit rappel des dates butoirs pour la saison 2023/2024.
- 31 OCTOBRE, 31 DECEMBRE, 15 MARS, 31 MAI.
- Le classement se fera sur les 3meilleurs tirs.
- **Le palmarès des résultats est à effectuer pour le 9 juin** afin de donner les récompenses avant la fin de la saison.

Challenge AK : par BEAUVAIS Éric

- Pas mis en place cette saison, il est difficile de trouver une date de libre dans le calendrier.

Site et page Facebook du comité : par Stéphane Bretault

- Le site est opérationnel, Stéphane nous demande de diffuser l'information auprès de nos adhérents. Il a envoyé une affiche aux présidents de club pour affichage dans les stands
- 88 % des visites concernent les annonces, les compétitions et les comptes rendus.
- 42 abonnés fréquentent régulièrement le site
- Le site des petites annonces fonctionne bien, toutefois un petit rappel ne pas oublier de prévenir quand l'objet est vendu.
- Pour toute affiche à communiquer, lui transmettre par PDF.
-

Elections : sur proposition du Président Guy Guillon

- En remplacement de Jean François Viandier
- Jean Michel Gauchard en tant que membre du comité
 - Martine Thomassaint en tant que vice-présidente
- Tous deux élus à l'unanimité par l'assemblée

Assemblée générale de ligue 2023 :

- L'AG aura lieu le 22 octobre de Mignières est en bonne voie de finalisation.
- Le contrat est validé et signé par les différents partenaires.
- Réservation du site comprenant salle, amphithéâtre et cuisine.
- Marie Christine Juillet.Dordet et Martine Thomassaint ont finalisé les accueils de nos instances dirigeantes de la ligue.
- Il est de coutume d'offrir un petit cadeau d'accueil aux représentants des différentes personnes à l'assemblée générale de la ligue, le choix s'est porté sur un couteau publicitaire de poche avec l'intitulé « comité d'EURE-ET-LOIR AG DU 22/10/2023 »

Challenge DALPONT

- Il a été décerné à MARGAUX GAUCHARD pour ses beaux résultats sportifs et sa belle progression au fil de la saison.

Questions diverses :

- Monsieur Gauchard aimerait savoir si pour les JEUX OLYMPIQUES il serait possible d'obtenir des places auprès de nos instances de la fédération française de tir ? Le président nous dit que malheureusement non ! Les places ayant été vendues rapidement par le biais du comité olympique.

RECOMPENSES : les récipiendaires reçoivent une récompense en fonction de leur meilleur classement au cours de la saison.

- Un bon d'achat pour notre champion du monde par équipe Etienne LABOUTE du club de DREUX dans la discipline RIMFIRE.
- 18 BLOCS de verre aux participants France
- 33 récompenses pour les tireurs ayant obtenu au moins une place de premier dans les différents championnats.
- 12 récompenses pour les tireurs ayant obtenu au moins une place de 2ème.
- 7 récompenses pour les tireurs ayant obtenu au moins une place de 3ème.
- Les récompenses de l'école de tir ont été distribuées en juin.

Le président clôture l'assemblée générale à 21 H 45 et invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

Le Président Guy Guillon



La Secrétaire Martine Thomassaint

